

LE DEVOIR

Libre de penser

Airbnb, l'anti-industrie à 10 milliards

12 juillet 2014 | Isabelle Porter | Actualités en société



Photo : Michaël Monnier Le Devoir

Pour provoquer les rencontres tout en soignant son budget, le voyageur d'aujourd'hui boude les hôtels au profit des plateformes de partage.

Les sites Web comme Airbnb sont-ils avant tout une affaire d'argent? Ou sommes-nous en train de changer notre façon de voyager et d'interagir avec les étrangers? Regard sur un phénomène grandissant devenu incontournable.

Mireille (nom fictif) reçoit des touristes via Airbnb depuis trois ans à Montréal. Pour cette travailleuse autonome de 36 ans qui vit seule, c'est une façon de payer les factures, mais aussi de socialiser.

« L'industrie de l'hôtellerie fait comme si on la concurrençait pour le même service, mais ce n'est pas le cas. Nous, c'est vraiment communautaire. Oui, ils me donnent un peu d'argent pour le lit et tout, mais en même temps, on va sortir ensemble, aller prendre un verre, cuisiner

ensemble. Pour moi, c'est vraiment une manière de rencontrer des gens. »

Mireille demande entre 40 et 60 \$ pour dormir dans son appartement du Plateau. Elle serait disposée à payer une taxe ou un permis, mais pas au même taux que les gîtes et les hôtels. Elle concède quand même que cela peut-être payant puisqu'un été, elle a loué la chambre tous les soirs pendant plus de trois mois. « *C'était comme avoir un coloc* », se souvient-elle. Si on exclut le lavage de draps, bien sûr.

10 milliards

Ils sont des milliers à faire comme elle à Montréal, et des millions dans le monde. Tant et si bien que la valeur boursière d'Airbnb est aujourd'hui évaluée à pas moins de 10 milliards de dollars.

Certains y voient une nouvelle culture du tourisme, voire de la vie en société. On parle d'une option au capitalisme, d'économie « collaborative ». Parce qu'Airbnb n'est pas seul. Ces dernières années, on a vu pousser des sites de partage de véhicules (Uber, Lyft), de soupers communautaires (Cookening), de gardiennage d'animaux domestiques et aussi un équivalent gratuit d'Airbnb qui permet aux gens d'être accueillis gratuitement dans un appart moyennant un petit cadeau, une bonne bouteille ou une bouffe commune (CouchSurfing).

Dans tous les cas, ça se passe avec des étrangers. « *Plusieurs de ces compagnies nous font adopter des comportements inconcevables il y a cinq ans* », écrivait le magazine Wired dans un dossier sur le sujet en mai. « *Nous confions à de purs étrangers nos biens les plus précieux, nos expériences personnelles et nos vies, même. Dans ce processus, on entre dans une nouvelle ère d'intimité rendue possible par Internet. Ce n'est pas juste un changement économique, c'est un changement culturel...* »

Dans une conférence récemment, le patron d'Airbnb, Brian Chesky, a avancé que l'économie collaborative allait un jour sonner le glas des services de taxi et de transport en commun tant les outils de partage comme Uber sont conviviaux. À ses yeux, on doit renouer avec l'esprit communautaire du « village » qui dominait avant la Révolution industrielle en misant sur la multiplication de petits entrepreneurs qui échangent des biens entre eux.

L'expert en tourisme Paul Arseneault n'endosse pas le discours sur la culture collaborative. Ce qui change à son avis, c'est plutôt la perception que nous avons de notre propre sécurité. « *Il y a 25 ans, si je voulais aller à Istanbul, je n'avais aucun moyen de savoir comment différencier tel ou tel hôtel, donc le fait d'aller dans un Hilton par exemple, même si c'était cher, me garantissait quelque chose, ça me laissait l'âme en paix. Ce n'est plus nécessaire aujourd'hui* », dit-il.

Il ajoute que l'habileté des sites comme Airbnb est d'avoir créé des outils de contrôle et de surveillance qui mettent les utilisateurs en confiance. « *Le site vous permet de voir l'endroit, de parler à la personne qui vous loue le logement. Vous retrouvez un historique de ses locations. Donc je sais où je vais, je connais la personne chez qui je suis et en plus ça me coûte moins cher. On a tous les éléments pour que ça fonctionne !* »

De fait, rares sont les utilisateurs d'Airbnb ou d'autres sites du genre à déplorer de mauvaises expériences. Cendrine Chénel a voyagé seule pendant cinq mois avec CouchSurfing. « *Avec CouchSurfing, on est vraiment chez l'habitant. Quand on est invité chez des gens au Kazakhstan ou à New Delhi, il y a vraiment un échange culturel, dit cette jolie femme dans la quarantaine. J'ai trouvé ça absolument génial.* »

Une seule fois, elle a découvert une caméra dans la salle de bain de son hôte. Elle est partie rapidement, a contacté la police et dénoncé l'homme sur le site de CouchSurfing. Malgré cette expérience, elle a laissé sa fille voyager ainsi. « *Je ne lui ai pas déconseillé parce que c'est trop enrichissant.* »

Sur les sites, les profils des utilisateurs ressemblent à ceux qu'on trouve sur Facebook, ce qui fait que les gens ont tendance à choisir des hôtes avec qui ils partagent des intérêts. On retrouve d'ailleurs un équivalent de CouchSurfing dédié spécifiquement aux amateurs de vélo. On peut donc ainsi voyager sans être trop dépaysé.

Pour Paul Arseneault, il ne s'agit pas vraiment d'une concurrence avec les hôtels, qui vont de loin demeurer la meilleure option pour les congrès et les courts séjours. Par contre, pour les voyages d'agrément de plus longue durée, Airbnb — même taxé — va rester « *nettement plus abordable* », selon lui.

Le paradoxe de San Francisco

San Francisco est l'une des villes américaines où Airbnb est le plus répandu. Quand les hôtes y ont été menacés d'éviction, l'un d'eux, un certain Peter K, a lancé une pétition qui a recueilli plus de 38 000 signatures.

À ses yeux, Airbnb est le fruit d'une mentalité. « *Vous savez, San Francisco est une ville très progressiste et l'économie collaborative cadre très bien avec cet idéal, dit-il. Plus les gens partagent, moins nous avons besoin de consommer.* »

Dans sa maison edwardienne au cachet historique, il offre un lit, des exposés historiques, mais il n'offre pas de déjeuner comme dans un couette et café.

Comme beaucoup de partisans d'Airbnb, il plaide que le site permet aux gens « *ordinaires* » de rester dans leur maison malgré la spéculation. À San Francisco, le loyer pour un 4 et demi peut facilement atteindre les 4000 \$ par mois, dit-il.

Or une récente enquête du San Francisco Chronicle dévoile un autre visage d'Airbnb. On y apprend que Peter K n'est pas nécessairement représentatif de la majorité des hôtes puisque les deux tiers d'entre eux ne rencontrent pas les visiteurs et louent des résidences où ils ne vivent pas.

L'étude révèle aussi l'existence de logements de luxe dans des manoirs à 6000 \$ la nuit. Il s'agit toutefois d'exceptions sur les quelque 5000 logements proposés. Enfin, le journal

remarque que les dix hôtes les plus importants cumulent à eux seuls pas moins de 248 des lits à louer.

Quoi qu'on en pense, tous s'entendent pour dire que ce phénomène est là pour de bon.

Selon Paul Arseneault, ce n'est qu'une question de temps avant que les utilisateurs d'Airbnb paient des taxes d'hébergement. « *Sur un horizon de 24 mois, ça va être la norme.* »

Depuis le début du mois de juillet, une taxe de 14 % est recueillie à Portland (Oregon) dans le réseau Airbnb, et tout laisse croire que la ville de San Francisco sera la prochaine. Le projet de règlement qui doit être débattu à l'automne permettrait de régulariser le statut des hôtes, mais à certaines conditions (voir encadré). En fait, la discussion ne fait que commencer.

Le projet de règlement de San Francisco

1. L'hôte doit accueillir les gens dans sa résidence principale.
2. Si elle veut louer en son absence, elle doit être absente au maximum 90 jours par année. (Le groupe représenté par Peter K, les Home Sharers of San Francisco, a toutefois demandé qu'on fasse passer le nombre de jours à 180.) Il n'y a toutefois pas de limite au nombre de chambres pouvant être louées, et ça peut être le cas de l'appartement en entier.
3. La personne doit s'inscrire sur le registre à la municipalité et payer un permis. L'association a demandé qu'il ne dépasse pas 100 \$ sur deux ans.
4. Elle doit aussi payer une taxe d'hébergement et se doter d'une assurance. La taxe s'élèverait à 14 % et serait recueillie par Airbnb. Quant à l'assurance, la compagnie en offre déjà une à ses membres.